



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 90855

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'inégalité persistante des salaires entre hommes et femmes. Les femmes restent moins bien payées que leurs homologues masculins. Leur salaire d'embauche est en effet inférieur de 77 euros en moyenne. Plus les années passent et plus l'écart se creuse, passant à 125 euros trois ans après. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin que cette inégalité soit effacée dans les plus brefs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90855

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3529